



Documents d'objectifs Natura 2000

FR9102013 Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien

FR9101436 Cours inférieur de l'Aude

-

Compte-rendu du groupe de travail « Activités professionnelles et de loisir – acteurs zone sud (Port-la-Nouvelle/Leucate) »

- Mardi 30 octobre 2014, Fleury -

Rédacteur :

Mathilde LABBÉ (*chargé de mission Natura 2000 – coordinatrice 4 sites Natura 2000*)

Tél : 04.67.46.33.92 / Fax : 04.67.46.33.99 /

Courriel : mathilde.labbe@univ-montp2.fr

Relecture : Tiphaine RIVIERE (*Chargée de mission à l'Antenne Méditerranée de l'Agence des aires marines protégées*)

Date du document : 22 octobre 2014

Personnes présentes :

BRUNEL Mathieu – Directeur école Narbonne Kite Passion

DESFORGES Jean-Luc - chef de service Actions Interministérielles et Mer CDML 34/30

LABBE Mathilde – Chargée de mission coordinatrice Natura 2000 – Réseau Languedoc Mer

RIVIERE Tiphaine – Chargée de mission à l'Antenne Méditerranée de l'Agence des aires marines protégées

SERAZIN Thomas - Chargé de mission pêche et environnement au Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon

* **Ordre du jour**

Ce groupe de travail a pour but de préciser les objectifs de développement durable définis avec les têtes de réseaux des activités professionnelles et de loisir des sites et de définir les actions de gestion des TOME 2 des DOCOB des sites Natura 2000 « Cours inférieur de l'Aude » et « Côtes

sableuses de l'infralittoral languedocien ». Cette réunion est également l'occasion de maintenir le dialogue avec les acteurs des activités socio-économiques du territoire.

✳ **Plan de la réunion**

- Rappel sur les TOME 1 des DOCOBs (Diagnostics écologique et socio-économique)
- Présentation de l'analyse écologique et de la hiérarchisation des enjeux de conservation
- Présentation du contenu du TOME 2 et notamment des 3 orientations de gestion des DOCOBs
- Validation des orientations de gestions et ébauche des premières actions de gestion du Volet II et I II des DOCOBs

Vous pouvez retrouver et télécharger le diaporama ainsi que l'ensemble des documents présentés lors de cette réunion en suivant le lien ci-dessous :

<http://reseau-languedocmer.n2000.fr/votre-espace-d-echange/bibliotheque>

✳ **Rappel sur le TOME 1 : diagnostics écologiques et socio-économiques**

Quelques remarques concernant le diagnostic socio-économique :

M.SERAZIN apporte des précisions sur les emplois générés par la pêche professionnelle. En amont et en aval de la filière, 3 emplois indirects sont créés pour 1 emploi direct. Ces emplois correspondent par exemple à la préparation des filets ou encore à la vente des poissons.

M.SERAZIN et M.BRUNEL souhaitent avoir des précisions sur les potentiels impacts de leurs activités. Sur les modifications des apports sédimentaires apportés par la pêche professionnelle et le dérangement sonore et visuel par le kitesurf.

Melles LABBE et RIVIERE expliquent pour la pêche professionnelle que les modifications sédimentaires sont induites par les arts trainants potentiellement présents sur le site et pour le kitesurf, il s'agit d'un dérangement dû au bruit des voiles.

M.DESFORGES note que les bateaux écoles et le transport de passagers ne sont pas mentionnés dans les activités présentes sur le site Natura 2000. Il existe pourtant un transport de passagers du côté de Valras, de Port la Nouvelle et de Gruissan (bateau à fond de verre). Une liste complète est disponible auprès des DML afin de mettre à jour les données. M.Bourmau peut par ailleurs apporter des informations sur l'activité bateau école.

Quelques remarques concernant le diagnostic écologique :

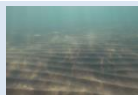
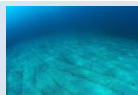



M.BRUNEL professionnel sur les étangs de Bages-Sigean pratique à titre personnel le kitesurf sur le site Natura 2000 « Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien » et explique n'avoir jamais observé en 4 ans, ni de tortue caouanne ni de grand dauphin dans la zone des 1 milles.

M.SERAZIN rapporte les chiffres recueillis par les criées, concernant la pêche aux aloses et aux lamproies sur les sites Natura 2000. Aucune criée n'a recensée de lamproies ces dernières années. Concernant l'aloise un problème se pose, en effet certaines criées comme la criée de Sète ou du Grau-du-Roi ne font pas la distinction entre allache et alose. Pour la cirée du grau du roi 1,4 tonnes d'aloses selon MRM, ont ainsi été comptabilisées en 2012, cependant ces chiffres sont à prendre avec précaution. La criée de Port la nouvelle fait toutefois cette différenciation et a comptabilisé pour l'année 2014, 5kg d'aloise. Sur tout le département de l'Hérault, seule la criée d'Agde présente une pêche ciblée sur l'Alose mais principalement pêchés dans le fleuve Hérault.





M.DESFORGES ajoute que ces chiffres sont également disponibles auprès des affaires maritimes et sont transmis au comité de bassin et au COGEPOMI. Il relève par ailleurs le fait que l'aloise n'est pas une espèce cible de la pêche et qu'aujourd'hui le problème de diminution des stocks serait à mettre en lien avec le problème d'aménagement en amont, notamment des centrales (turbines).

*** Présentation de la hiérarchisation des enjeux de conservation des sites Natura 2000 (extrait du tome I du DOCOB)**

Evaluation de la responsabilité du site Natura 2000 « Cours inférieur de l'Aude » dans la conservation des habitats d'intérêt communautaire vis-à-vis de la façade régionale et hiérarchisation des enjeux de conservation.

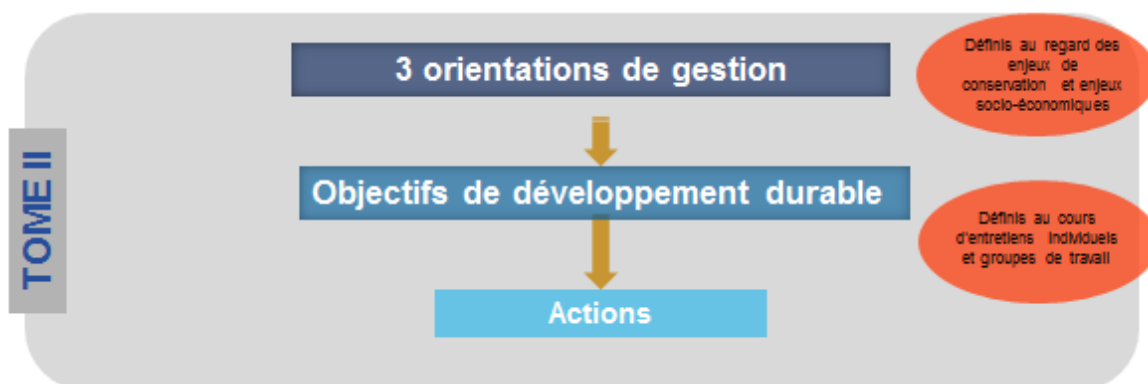
Habitat élémentaire	Responsabilité du site	Hierarchisation des enjeux	Photographies
Récifs	Enjeu Fort	1	
Sables fins de haut niveaux	Enjeu modéré	2	
Sables fins bien calibrés	Enjeu modéré	2	
Sables grossiers et fins graviers sous influence des courants de fonds	Enjeu modéré	2	
Sables médiolittoraux	Faible	3	

Evaluation de la responsabilité du site Natura 2000 « Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien » dans la conservation des habitats d'intérêt communautaire vis-à-vis de la façade régionale et hiérarchisation des enjeux de conservation.

Habitat élémentaire	Responsabilité du site	Hierarchisation des enjeux	Photographies
Sables fins de haut niveaux	Enjeu Fort	1	
Sables fins bien calibrés	Enjeu Fort	1	
Sables grossiers et fins graviers sous influence des courants de fonds	Enjeu Fort	1	
Sables médiolittoraux	Enjeu Faible	2	

Sur le site « Cours inférieur de l'Aude », les récifs, habitat sensible et rare sur la côte languedocienne, représentent un enjeu fort. Les habitats sableux, moins sensibles que les récifs forment alors un enjeu modéré. La responsabilité du site dans la protection des récifs étant forte, les actions de gestion devront en priorité être portées sur cet habitat. Le site Natura 2000 « Côtes sableuses de l'infralittoral Languedocien » est couvert à 98% par des bancs de sables, ce qui représente 25% de la surface régionale couverte par l'habitat. La responsabilité de ce site vis-à-vis de cet habitat est donc très élevée par rapport à celle des sites adjacents. Afin de maintenir les bancs de sables dans un bon état de conservation, les actions de gestion devront donc, en priorité, être mises en place sur ce site. Les sables médiolittoraux présents à moins de 0,5% sur les 2 sites forment un enjeu faible au vu des autres habitats.

* Présentation du contenu du TOME 2



Les orientations de gestion sont les grands axes stratégiques de gestion visant à répondre la finalité fondamentale de Natura 2000. En découlent les objectifs de développement durable, qui permettent d'identifier les objectifs qui vont assurer la conservation des habitats naturels et des espèces d'IC, tout en prenant en compte des activités économiques, sociales, culturelles. Les actions doivent permettre d'atteindre les ODD fixés en amont et tiennent compte des moyens économiques, humains et financiers mobilisables et des besoins ou attentes des acteurs locaux.

* **Présentation des orientations de gestion des DOCOBS**

Volet I

Renforcer la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et suivre leur évolution (HAB)

Volet II

Favoriser le développement durable et la valorisation des usages et des activités socio-économiques compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000 (ACT)

Volet III

Contribuer à l'articulation des différentes démarches de gestion du littoral en intégrant les interactions bassins versants – lagunes – mer, avec les enjeux de conservation du site Natura 2000 (ATM)

* **Validation, des objectifs de développement durable du volet II et III et discussion autour des actions associées**

Discussions sur les actions de gestion :

M.DESFORGES souhaite savoir s'il existe des retours d'expérience sur ces actions. Melle RIVIERE réponds que certaines actions ont en effet déjà fait l'objet de retours d'expérience après avoir été mises en place sur le site Natura 2000 « Posidonies du cap d'Agde » (exemple : les ancrs flottantes).. Le site « Bacs sableux de l'Espiguette » entrera bientôt en animation et « Posidonies de la côte palavasienne » est seulement en 2eme année d'animation. Les sites Natura de la région PACA ne comportent généralement pas d'habitats sableux et le contexte local est différent.

VOLET II : Impliquer, former et associer les acteurs dans la vie et l'animation du site/ Informer et sensibiliser les différents publics pour lutter contre les pratiques illégales, permettre le respect de la réglementation, la génération des bonnes pratiques et la protection du site

- **ACT1.1 Veille sur l'évolution des pratiques, des usages, des activités socio-économique et de la fréquentation du site**

Aucune remarque relevée.

- **ACT.1.2 Mener une réflexion pour mettre en place une étude terrain pour mieux caractériser les pressions exercées par les activités socio-économiques sur les habitats rocheux et espèces d'intérêt communautaire :**

M.SERAZIN souhaite savoir concrètement ce qu'implique cette action, est-ce la mise en place de suivi des activités sur une journée en partenariat avec les Sémaphores de la région ?

Melles LABBE et RIVIERE expliquent que l'idée pour cette action est, de croiser les différents visons que peuvent avoir les acteurs du territoire, de la dégradation du rocher de Vendres, afin de mieux caractériser la nature de l'impact. Puis de réfléchir, en effet, à l'éventualité de suivre les activités sur le site Natura 2000, depuis un Sémaphore ou selon un autre dispositif. Les résultats obtenus permettront de mesurer l'intérêt de mettre en place des ancrs flottantes pour la plaisance et la pêche de loisir ou encore étudier l'intérêt de retirer les engins de pêche perdu présents sur le rocher.

- **ACT.1.3 Appliquer la méthode de risque de dégradation des habitats et des espèces d'intérêt communautaires par les engins de pêche maritime professionnelle :**

T.RIVIERE fait un point sur l'avancement de la méthode « Risque pêche » qui a pour but de mesurer la perturbation qu'induit la pêche professionnelle sur les habitats, par croisement de la sensibilité des habitats avec les pratiques de pêche.

- **ACT.1.4 Etudier la faisabilité de retirer les engins de pêche perdu :**

M.SERAZIN explique qu'au cours du temps, les engins de pêche perdent cette fonction de pêche fantôme et deviennent un support pour la fixation des espèces. Ils jouent alors un rôle comparable à un récif artificiel. Ainsi, sur quels critères la faisabilité de retirer les engins de pêche perdu est-elle basée?

Melle RIVIERE explique que l'objectif de cette étude est de mettre en place, à l'échelle de la façade, un cahier des charges définissant les conditions pour retirer ou non les engins de pêche et expliquant comment les retirer. L'idée est ensuite d'appliquer cette méthode à l'échelle du site et en fonction de ses caractéristiques définir l'intérêt de retirer les engins de pêche perdu. Le projet n'a ce jour pas encore débuté.

- **ACT.2.1 Accompagner et former les professionnels et associatifs dans leur rôle d'éducation à l'environnement marin (au patrimoine naturel, à sa protection, aux bonnes pratiques et à la réglementation) et leur transmettre les outils associés et ACT.3.3 Elaborer des outils de communication destinés à différents publics, valoriser ceux existants et les diffuser**

Melle LABBE souligne l'importance du rôle d'éducation à l'environnement des acteurs du territoire et propose dans cette optique, la création et la mise à disposition d'outils de communication auprès des structures présentes sur le site.

M.BRUNEL affirme être très intéressé par cette action. Le parc naturel régional de la Narbonnaise devait mettre à disposition des acteurs du territoire, des outils de communication à destination des usagers et pratiquants mais qu'aucune suite n'a finalement été donnée à ce projet.

- **ACT.2.2 Participer à la formation des pêcheurs, aux bons gestes en cas de capture accidentelle de tortue**

M.DESFORGES souhaite savoir si les retours de cette action sont positifs sur le site Natura 2000 « Bacs sableux de l'Espiguette ». M.SERAZIN explique qu'au vu de la proximité de ce site avec le centre de soin et d'étude des tortues marine de Méditerranée du (CestMed.), les pêcheurs ont connaissance du centre et n'hésite pas à les contacter en cas de capture accidentelle. Ce n'est malheureusement pas le cas sur le reste du territoire du Languedoc-Roussillon. L'action a donc pour but de faire connaître auprès de tous les comités des pêches l'existence du CestMed et des fiches réflexe créées par le GTMF en cas de capture.

- **ACT.2.3 Favoriser le rôle sentinelle des acteurs du territoire au travers des réseaux existants**

Melle LABBE explique que l'idée au travers de cette action n'est pas de créer de nouveaux réseaux mais de faire connaître les réseaux existants. Il faut toutefois exploiter les données sentinelles avec des pincettes en fonction du degré de fiabilité.

M.SERAZIN souhaite savoir si c'est au travers des réseaux sentinelles que Natura 2000 a eu connaissance de la présence des aloses sur le site Natura 2000. Melle RIVIERE répond que non mais ces réseaux permettent d'avoir des informations si elles sont vérifiées

- **ACT.2.4 à ACT.3.2**

Aucunes remarques particulières

- **ACT.3.4 Mettre en place une signalétique d'information de sensibilisation et de communication homogène sur l'ensemble des sites N2000 en mer du Languedoc-Roussillon**

M.BRUNEL souhaite savoir s'il existe déjà un réseau de panneauage sur les spots de pratique. Melles LABBE et RIVIERE expliquent qu'aujourd'hui la question est de savoir quel est l'outil de communication le plus adapté le plus pertinent. Les panneaux peuvent en effet très bien ne pas être lus par les usagers. La distribution de flyers serait peut-être plus pertinente (mais produit des déchets) ou l'affichage de poster dans les clubs.

- **ACT.4.1 à ACT.4.3**

Aucunes remarques particulières

- **ACT.5.1 Diffuser aux porteurs de projets les informations nécessaires pour la prise en compte de l'évaluation d'incidence, dans le montage de leur projet (1 :09)**

M.DESFORGES souhaite savoir comment se passe la prise de contact entre les porteurs de projets et les animateurs Natura 2000.

Melle LABBE explique que la plupart des porteurs de projets téléphonent surtout quand il s'agit de projet de base nautique ou autre agréments. Pour les projets récurrents de type manifestations de voile ou de pêche le contact se fait par mail. Les contacts téléphoniques sont toujours des moments d'échanges privilégiés, qui dépassent souvent les seules considérations de l'évaluation d'incidence.

M.DESFORGES ajoute que l'idée n'est pas que les porteurs de projet revoient toute leur évaluation d'incidence. Il faut juste qu'ils intègrent les modifications ou s'assurent qu'il n'y a pas eu de changement. Il propose par ailleurs de mettre l'opérateur en copie des décisions.

- **ACT.5.2 et ACT.5.3**

Aucunes remarques particulières

VOLET III Articuler la gestion du littoral en prenant en compte les interactions bassins versants-lagune-mer

Aucune remarque particulière n'a été relevée sur ce volet.

*** Rétro-planning et prochaines rencontres à venir dans le cadre des diagnostics socio-économiques**

Octobre 2014 :

Au cours du mois d'octobre 2 groupes de travail sont organisés avec les acteurs des différentes activités socio-économiques des sites Natura 2000. Ces groupes de travail permettront de valider les orientations de gestion définies avec les têtes de réseaux des différentes activités et d'ébaucher les actions de gestion permettant de répondre aux objectifs de développement durable définis ensemble au cours de ce groupe de travail.

Novembre 2014 :

Le comité de pilotage de validation des TOME 1 des 2 sites Natura 2000 est prévu le 17 novembre 2014.

S'en suivra le 20 novembre un groupe de travail articulation terre/mer permettant de définir les objectifs de développement durable du Volet I et la fin des objectifs de développement durable du Volet III, ainsi que les actions associées.

Décembre 2014 -Janvier 2015 :

Entre la fin d'année et le début d'année 2015 des entretiens avec les experts des habitats et espèces désignées sur les sites Natura 2000 « Cours inférieur de l'Aude » et « Côtes sableuses de l'infralittoral Languedocien » seront organisés.

Février à mai 2015 :

Ces mois seront consacrés à la fin de la rédaction des TOME 2 des DOCOBS.

Une réunion de pré-validation des TOME 2 avec l'ensemble des acteurs rencontrés est programmée pour avril-mai 2015.

Mai-juin : Les 2 TOME II des DOCOB seront présentés et validés lors du Comité de Pilotage (COPI) n°3. L'animation des sites Natura 2000 débute ainsi à partir de l'été 2015.

Groupes de travail	Date	Lieu	Heure
Activités professionnelles et de loisirs têtes de réseaux		SMEL*	14h-16h
Activités professionnelles et de loisirs zone Sud	21/10/2014	Sigean	16h-18h
Activités professionnelles et de loisirs zone Nord	30/10/2014	Fleury d'Aude	16h-18h
Articulation terre/mer	20/11/2014	SMEL*	10h-12h

Entretiens experts	Qui	Date	Lieu
Poissons migrateur	MRM	Juillet 2014	SMEL*
Grand dauphin	GIS 3M	Déc-janv 2015	SMEL*
Tortue caouanne	CESTMed		Port Camargue
Substrats meubles	Mme Labrune		Banyuls

Récifs

Mr Sartoretto

Déc-janv
2015

Montpellier

* Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral de Sète